

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 78-357 du 30 décembre 1978

mettant le Camarade Nicéphore SOGLO  
à la disposition du Ministre Délégué  
auprès du Président de la République,  
Chargé du Plan, de la Statistique et  
de la Coopération Technique, pour être  
détaché à la Banque Mondiale en qualité  
d'Administrateur-Suppléant.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU l'ordonnance N°77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret N°76-26 du 30 Janvier 1976 portant formation du Gouvernement et le décret N°78-173 du 6 Juillet 1978 qui l'a modifié;
- VU le décret N°76-46 du 19 Février 1976 déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement et le décret N°78-174 du 6 Juillet 1978 qui l'a modifié ;
- Sur décision du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 13 Décembre 1978,

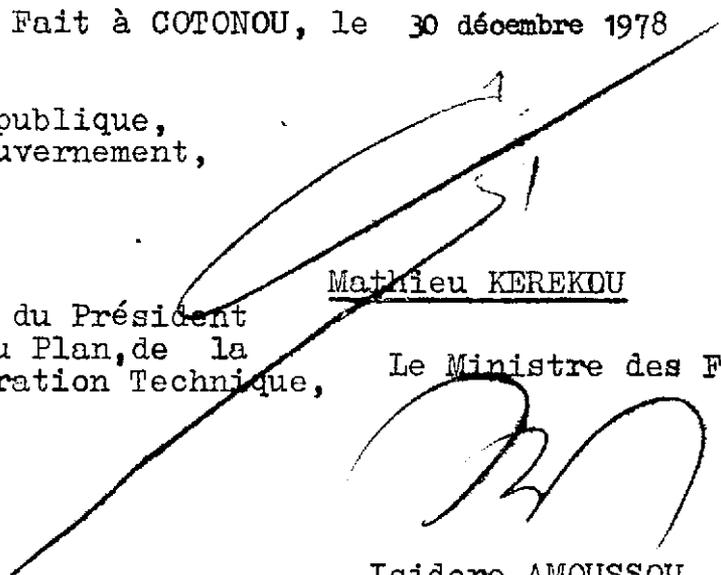
DECRETE :

ARTICLE 1er - Le Camarade Nicéphore SOGLO est mis à la disposition du Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé du Plan, de la Statistique et de la Coopération Technique pour être détaché à la Banque Mondiale en qualité d'Administrateur-Suppléant.

ARTICLE 2 - Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

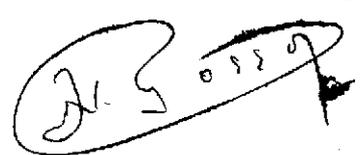
Fait à COTONOU, le 30 décembre 1978

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

  
Mathieu KEREKOU

Le Ministre Délégué auprès du Président  
de la République, Chargé du Plan, de la  
Statistique et de la Coopération Technique,

Le Ministre des Finances,

  
François DOSSOU

  
Isidore AMOUSSOU

AMPLIATIONS : PR 8 CC du PRPB 4 CS 6 SGG 4 MR-MPSCT 10 autres Ministères 13  
DPE-DAJL-INSAE 6 ICE et ses Sections 4 DCCT-ONEPI-Gde Chano 3 DPE au MPPT 2 DB-DCF 4  
Solde 2 Trésor 4 DI 4 BANQUE MONDIALE 2 SPD 2 UNB-FASJEP-BN 6 BCP 1 JORPB 1.-